Ecole maternelle Pierre Charissou Châlus Ecole élémentaire Maurice Robert Pageas Ecole élémentaire Pierre Desproges Châlus

Compte-rendu du conseil des écoles regroupées du RPI Châlus-Pageas Mardi 17 juin 2025

Membres présents :

- Caroline Andrieux Dupeyroux, professeure des écoles, directrice de l'école maternelle
- Isabelle Guine, professeure des écoles, adjointe maternelle Châlus
- Agnès Porte, professeure des écoles, directrice de l'école de Pageas et présidente du conseil d'école
- Christelle Veyrié, professeure des écoles, adjointe élémentaire Pageas,
- Anne Lauwers, professeure des écoles, adjointe élémentaire Châlus
- Romane Pedussel, professeure des écoles, directrice de l'école élémentaire de Châlus
- Adeline Paraud, enseignante spécialisée, Maître G, rééducateur
- Danielle Mazière, DDEN Châlus
- Danielle Auchere, DDEN Pageas
- Jean-Pierre Rigout, DDEN Pageas
- Roland Garniche, adjoint chargé des affaires scolaires mairie de Pageas
- Aurélie Ribleau, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus
- Marie-Charlotte Aupetit, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus
- Laure Brézaudy, déléguée suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus
- Martine Mayousse, adjointe mairie Châlus, déléguée aux écoles
- Anaïs Galy, représentante des parents d'élèves de l'école de Pageas
- Aureline Dumur, représentante des parents d'élèves de l'école de Pageas
- Virginie Olivier, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire de Châlus
- François Marcillaud, délégué suppléant des parents d'élèves de l'école élémentaire de Châlus

Membres excusés :

- M. Musson, IEN de la circonscription
- Mme Bernadette Lacote, Maire de Pageas
- Alain Brézaudy, maire de Châlus
- Sarah Delautrette, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire de Châlus
- Gaëlle Ranger, déléguée suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus
- Christelle Tournel, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire de Châlus

Un tour de table permet à chaque membre présent à ce dernier conseil d'écoles regroupées de se présenter.

Mme Porte précise que 2 questions ont été ajoutées à l'ordre du jour :

- Une à la demande des représentants de parents de l'école maternelle de Châlus : possibilité de la mise en place d'une garderie le mercredi matin avant de prendre la navette qui mène les élèves aux accueils de loisirs
- Une autre à la demande des mairies concernant le syndicat de musique

1. Effectifs et répartitions du RPI

PS	M	S	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
19	19)	13+7 =20	13	16	6 +6 =12	18	22
PS- MS		PS-GS		GS-CP		CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
7 + 19 = 26		12	2 +13 = 25	7+13=	= 20	16 + 6 = 22	6 +18 = 24	22

Effectifs à la rentrée prochaine 2025-2026 :

PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
11	18	19	19	12	14	12	16

Total de 121 élèves sur le RPI et une moyenne de 20.16 élèves par classes, répartis sur 6 classes.

A la suite d'un conseil des maîtres, l'équipe enseignante du RPI a choisi les répartitions suivantes pour la rentrée prochaine :

PS- MS	PS-GS	СР	GS-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
4 + 18	7 + 13	19	6 + 12	14 +7	5 + 16
22	20		18	21	21

2. Pause méridienne et responsabilités

Mme Porte rappelle brièvement le cadre réglementaire et les responsabilités de chacun pendant la pause méridienne (entre les 2 temps de classe du matin et de l'après-midi).

Ce temps n'est pas un temps scolaire, mais un temps périscolaire. Il est donc placé sous la responsabilité de la collectivité territoriale compétente, c'est-à-dire les mairies du RPI.

Pendant la pause méridienne :

- La collectivité organise et encadre ce temps : elle est responsable du service de restauration scolaire, du personnel chargé de la surveillance, de la sécurité des enfants, ainsi que du bon déroulement de ce moment de transition dans la journée.
- Les **agents municipaux** assurent l'accompagnement des enfants à la cantine, la surveillance et parfois l'encadrement d'activités calmes. Ils sont également les premiers à gérer d'éventuels conflits ou comportements inadaptés, lien avec les familles en cas d'incident.
- En cas de blessure, de malaise ou d'accident pendant la pause méridienne, ce sont les agents communaux présents qui sont chargés de soigner l'enfant dans la limite de leurs compétences (petits soins) ou d'alerter les secours si la situation le nécessite. Ils informent également la famille et, si besoin, l'équipe enseignante pour assurer un bon suivi.
- Le directeur ou la directrice d'école n'a pas de responsabilité directe sur ce temps, mais la communication se fait entre l'équipe enseignante et le personnel communal. Cela permet de faire le lien entre les temps scolaire et périscolaire, notamment pour assurer une cohérence éducative et un meilleur suivi des enfants. Cette communication est essentielle, en particulier lorsqu'un élève présente des difficultés ou des comportements qui se répètent sur différents temps de la journée.
- Les **enseignants** ne sont pas tenus d'intervenir pendant la pause méridienne, mais peuvent échanger ponctuellement avec les agents pour faciliter ce lien éducatif.

3. Projets et activités

→ Ecole maternelle de Châlus

Parcours citoyen

Vendredi 9 mai : Visite et ateliers au Château de Rilhac-Lastours (Visite + Atelier <u>270 €</u> + transport <u>Mairie 250€</u>)

Vendredi 16 mai : Retour de Fred le pompier !! Il est venu vérifier si les élèves avaient bien travaillé.

Mardi 27 mai et jeudi 19 juin : Rencontres avec résidents de l'EHPAD de Châlus autour de jeux, activités sportives et artistiques et chants. Les élèves se rendront à l'EHPAD en premier puis des résidents viendront à l'école. (Transport Mairie 200 €)

Lundi 16 juin : Visite de l'école de Pageas pour tous les élèves de l'école maternelle (Transport Mairie 200 €)

Lundi 30 juin : Accueil des parents des élèves qui seront scolarisés à Pageas à la rentrée prochaine. Présence des enseignantes de maternelle et de l'élémentaire de Pageas.

Parcours artistique et culturel

Vendredi 6 juin : Kermesse du RPI à l'école maternelle de Châlus. Réalisation des affiches des noms des jeux par les élèves de GS.

Mardi 24 juin : Spectacle de l'école. Chants et danses travaillés tout au long de l'année.

Activités sportives :

Piscine: à partir du mardi 10 juin, 2 séances pour MS, 3 séances pour GS

→ **Ecole élémentaire de Pageas**

Parcours citoyen:

Projet natation : les élèves des 2 classes de l'école se sont rendus à tour de rôle à la piscine d'Aixe-Sur-Vienne pour 4 séances, les jeudis matins.

Classe CE1 – CE2 : du jeudi 20 mars au jeudi 10 avril

Classe GS – CP : du jeudi 15 mai au jeudi 12 juin

Les entrées sont financées par <u>l'Amicale Laïque (4.20€ par élève pour chaque séance) et le transport (1280 €) par la mairie</u>.

Permis piéton :

- 18 avril : passation du permis piéton

Lundis 12 et 19 mai : Intervention d'un pompier volontaire, M. Brachet, sur les gestes de premiers secours avec les élèves des 2 classes.

Accueil des élèves de maternelle

Le 16 juin pour une visite de l'école afin de préparer l'accueil des « futurs » élèves de GS et de CP à la rentrée prochaine (visite, atelier).

Participation à l'inauguration des travaux du bourg : vendredi 6 juin

Les élèves ont chanté « On écrit sur les murs » avec la chorale « La Quinte du Loup » de Pageas devant la fresque de l'école.

Visite de la classe de CE1-CE2 des locaux de l'école élémentaire de Châlus

Le lundi 30 juin, l'après-midi, pour une visite de l'école afin de préparer l'accueil des « futurs » élèves de CE2-CM1 à la rentrée prochaine (visite, ateliers).

La mairie finance le transport (155€).

Goûter de fin d'année : lundi 30 juin à 17h00 proposé aux élèves et parents des MS et GS arrivant à Pageas à la rentrée prochaine.

Parcours d'éducation artistique :

Participation au projet « Ecoles et cinéma » : projet qui tend à éveiller la curiosité des enfants pour les œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine.

3 projections dans l'année sur le thème des monstres.

- 3ème trimestre : « Même pas peur » programme de 5 courts-métrages, mardi 1er avril

La séance était financée par <u>l'Amicale Laïque (2,50€ par enfant) et le transport par la mairie.</u>

Sortie à la médiathèque du Père-Castor de Meuzac : mardi 15 avril, toute la journée

- Le matin : animations littéraire et nature pour chaque classe en alternance (thème : les loups, la forêt et le land'art)
- l'après-midi : défis nature différents ateliers proposés dans la médiathèque (jeu de carte, jeu de « toucher » afin d'identifier des éléments de la nature, ...

Les animations étaient financées par <u>l'Amicale Laïque (294€)</u> et le <u>transport par la mairie</u> (440€).

Kermesse du RPI : vendredi 6 juin à l'école maternelle de Châlus

Spectacle de fin d'année : mardi 24 juin à 20h30

Parcours éducatif de santé :

Mme Valérie Taisant, infirmière du collège intervient dans les 2 classes (en mai et juin) sur les thèmes du *Petit déjeuner* et *l'hygiène du corps* + intervient pour les dépistages infirmiers des élèves de CP.

→ Ecole élémentaire de Châlus

- Depuis mars : projet danse financé par l'Amicale Laïque avec un intervenant une fois par semaine
- 07/04 : intervention sur les abeilles et autres pollinisateurs
- Sur l'année et plus particulièrement le 18/04 : les CM2 ont participé au Prix Passerelles en lien avec les 6èmes du collège et sont allés au théâtre de l'Union à Limoges pour assister à des représentations théâtrales d'extraits lus à la maison. Ils ont également rencontré un auteur et ont pu lui poser toutes les questions qu'ils avaient rédigées en classe.
- 08/05 : participation à la cérémonie du 8 mai avec chorale
- 19/05 : intervention de l'infirmière scolaire sur la puberté pour la classe de CM2
- 26/05 : intervention de Fred le pompier sur la PLS et les gestes de premiers secours
- En mai : permis piéton pour la classe de CE2/CM1
- Sur le deuxième semestre : la classe de CM2 a été choisie pour expérimenter la passerelle EduPix Junior qui propose d'évaluer les compétences numériques selon un parcours individualisé.
- 06/06 : kermesse
- Du 10 au 23 juin : voyage scolaire à Estarvielle financé pour plus de moitié par l'Amicale Laïque et nous les en remercions chaleureusement
- 24/06 : visite du collège pour les CM2
- 27/06 : spectacle de fin d'année
- 03/07 : une séance piscine

4. Travaux et matériels :

Ecole maternelle de Châlus

- Mme Dupeyroux indique que son ordinateur de direction aurait besoin d'être remplacé.
- Porte d'entrée en fin de vie....

Ecole élémentaire de Pageas

- vérifier les vélos
- rangement du garage : l'équipe enseignante demande si les employés communaux peuvent les aider pour le vider et ranger la 1ère semaine des vacances
- VMC ne fonctionne plus
- le téléphone dans la classe de Mme Veyrié à installer

Ecole élémentaire de Châlus

- Un parent d'élève demande s'il serait possible de rajouter une petite poubelle dans les toilettes des filles
- Raccrocher le tableau en liège dans la classe de Mme Lauwers
- Vider la salle informatique du matériel usagé et remettre à jour le matériel informatique utilisable

5- Remerciements :

- les mairies : sont à l'écoute et attentives à nos différentes demandes
- les agents communaux
- l'Amicale Laïque : finance de nombreux projets (classe découverte, piscine, écoles et cinéma, sorties, animations et spectacles)
- les parents ayant l'agrément piscine et ceux qui nous accompagnent aux différentes sorties
- les parents bénévoles à la kermesse qui ont tenu des jeux
- les bibliothécaires
- Frédéric Brachet, pompier volontaire, qui intervient sur les 3 écoles

Questions supplémentaires :

1) Possibilité de la mise en place d'une garderie le mercredi matin pour les enfants qui fréquentent les centres de loisirs et prennent la navette

<u>Réponse de la mairie</u> : il faut que les personnes intéressées s'adressent à la mairie et les personnes doivent s'engager à la fréquenter

<u>Les parents élus</u> demandent s'il est possible de faire passer un sondage dans les cahiers pour savoir s'il y a beaucoup de demande.

Mais la mise en place de cette garderie ne sera étudiée que si un nombre important d'enfants est concerné, sachant qu'il existe déjà une garderie à Flavignac.

- 2) Le syndicat de musique.
- A sa création 17 communes participaient et cotisaient au syndicat de musique (permettant ainsi la venue d'une intervenante en musique dans les écoles). Actuellement, il n'y a plus que 11 communes qui participent, et 2 souhaitent encore se retirer. Mais les charges sont toujours les mêmes. Aussi le coût de participation des mairies de Châlus et de Pageas devient important.
- Les mairies demandent alors s'il est pertinent de continuer de cotiser et donc de financer la participation d'une intervenante de musique dans les écoles du RPI (écoles élémentaires de Châlus et de Pageas).
- Une réunion est prévue le 2 juillet afin d'évoquer cette question au syndicat de musique.

Départ de Mme Auchère, DDEN depuis 1999 : Mme Auchère se dit très heureuse de ces années passées sur le RPI. Elle remercie les communes, qu'elle considère comme exemplaires, ainsi que les enseignantes très constantes, et termine en disant que les parents et les élèves ont beaucoup de chance.

Nous la remercions à notre tour pour son investissement.

Secrétaire de séance

R. PEDUSSEL

Présidente du Conseil d'école

Mme Romane Pedussel

Mme Agnès Porte